



**LISTE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE**

**Du 2 Février 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 19  
 Nombre de conseillers présents : 15  
 Nombre de conseillers représentés : 4  
 Nombre de conseiller non représenté : /  
 Nombre de votants : 19

*L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 2 février à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de NAVES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé LONGY, Maire.*

**Présents :** M LONGY Hervé, Mme LATOUR-LEYRAT Fabienne, M MERCKX Michel, Mme BRUNERIE Anne-Marie, M CAPEL Gérard, Mme SEIGNOLLES Geneviève, M ESTRADE Jean-Bernard, Mme HEIDERICH Claudine, Mme MALGUID-PARLANGE Karine, M MINIER Fabien, Mme VEYTIZOU Géraldine, Mme BEDESSEM Julia, Mme DUCLOUX Béatrice, M MOUTON Michaël et M JERRETIE Christophe.

**Absents excusés et représentés :** Mme ARNOULT Christiane est représentée par Mme HEIDERICH Claudine, M POMMET Pierre-Jean est représenté par M LONGY Hervé, M VERNEDAL Clément est représenté par Mme SEIGNOLLES Geneviève et Mme VALETTE Nathalie est représentée par Mme DUCLOUX Béatrice.

**Secrétaire de séance :** Mme HEIDERICH Claudine.

**Délibérations :**

N° d'ordre	Objet	Décisions du Conseil municipal
DCM-2024-001	Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal du 8 décembre 2023.	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-002	Relevé des décisions du Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délégations qui lui ont confiées, à savoir : Signature de la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de bar à temps incomplet du 01.01.2024 au 31.12.2024,	<i>Prend acte</i>
DCM-2024-003	Acquisition du cabinet médical au 6, bis rue de l'hôtel de ville,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-004	Achat du cabinet médical au 6, bis rue de l'hôtel de Ville : Demande de subvention auprès de l'état au titre de la DETR,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
DCM-2024-005	Remplacement des installations d'éclairage du stade de rugby : Demande de subvention auprès de l'état au titre de la DETR et auprès du Conseil départemental avec demande de réorganisation de la programmation du CSC 2023-2025,	<i>Adopté à l'unanimité</i>

<b>DCM-2024-006</b>	<b>Aménagement des 3 cours de l'école :</b> Demande de subvention auprès de l'état au titre des Fonds verts dans le cadre de l'aménagement des 3 cours de l'école au titre de renaturation des Villes et Villages et auprès du Conseil départemental au titre d'aménagement de cours avec demande de réorganisation de la programmation du C.S.C 2023-2025,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2024-007</b>	<b>Informations sur demande de subventions déposées en 2023 et maintenues en 2024 :</b> Groupe Scolaire Marcel ESTRADE, Aménagement piétonnier, Fonds Verts 2023	<i>Prend acte</i>
<b>DCM-2024-008</b>	<b>Restructuration, Rénovation énergétique et fin de mise en sécurité du groupe scolaire Marcel ESTRADE 4<sup>ème</sup> tranche de travaux :</b> Demande de modification du financement auprès de l'état au titre des Fonds verts 2024 suite à la délibération du 23 février 2023 et demande de réorganisation de la programmation du C.S.C 2023-2025,	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2024-009</b>	<b>Intégration de 2 portions de chemins ruraux à Soleilhavoup et aux Bruyères dans la voirie communale ordinaire et transfert au tableau de classement unique des voies communales ,</b>	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2024-010</b>	<b>Attribution d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaires aux agents communaux bénéficiaires suite au décret n°2023-1106 du 31 octobre 2023 après avis du Comité Social Territorial,</b>	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2024-011</b>	<b>Création d'un emploi permanent au service administratif du cadre d'emploi des attachés territoriaux à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024 suite au départ en retraite d'un agent communal,</b>	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2024-012</b>	<b>Création d'un emploi permanent multigrades à temps complet à la cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 suite à la fin d'un contrat,;</b>	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2024-013</b>	<b>Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux,</b>	<i>Adopté à l'unanimité</i>
<b>DCM-2024-014</b>	<b>Protection sociale complémentaire risque prévoyance : Participation obligatoire employeur au 1.01.2025 : mandat donné au CDG19 pour lancer la consultation après avis du Comité Social Territorial,</b>	<i>Adopté à l'unanimité</i>

<b>DCM-2024-015</b>	<b>Informations diverses</b> : Il est remis au conseil municipal le bilan des 3 dernières années de travaux sur la voirie effectué par Tulle' Agglo ; Il est communiqué au conseil municipal le bilan des travaux de la salle multi activités ; Remerciements adressés au collectif santé L.N.S.C suite à l'installation de 2 jeunes médecins à NAVES au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 ; Bienvenue adressée aux 2 animatrices gestionnaires de la M.A.M « les 100 ciels » installés à Cézarin depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2024 ; Etat d'avancement du recensement général de la population présenté au conseil municipal ; Information du rendez-vous avec le représentant de XPfibre et l' élu référent mardi 6 février après midi pour exposer les problèmes rencontrés sur la commune.	<i>Prend acte</i>
---------------------	--	-------------------

Affiché le 9 février 2024

Le Maire,

  
Hervé LONGY